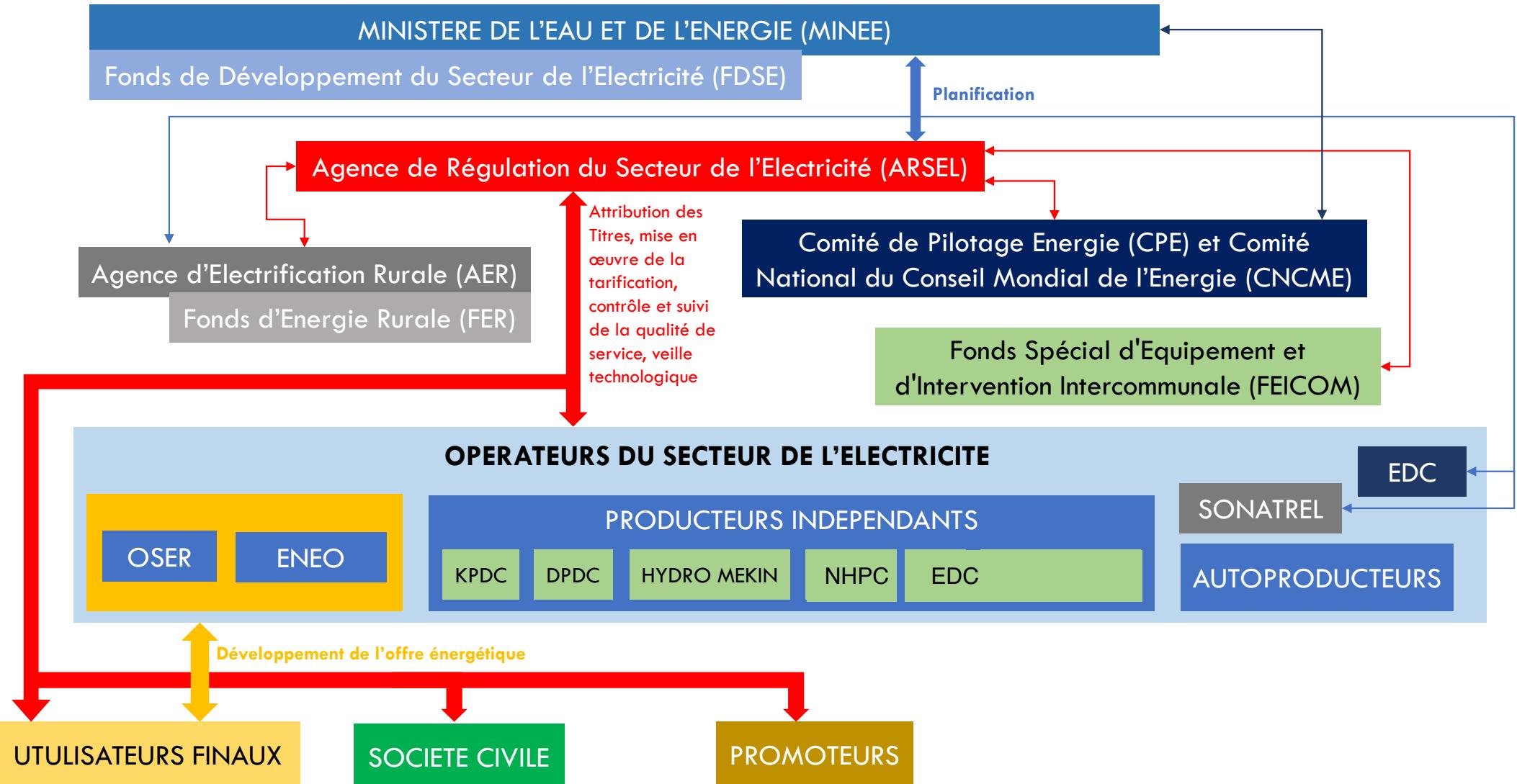


INTRODUCTION

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ARSEL

LA PLACE DE L'ARSEL DANS LE SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ



PRINCIPAUX RÔLES

MINEE

- Organe responsable de l'élaboration et du développement des politiques et des programmes énergétiques. Il est notamment responsable de la planification générale, de la conduite des études stratégiques sectorielles, de la signature des concessions et licences, de l'approbation des programmes d'investissements des opérateurs et de la politique tarifaire dans le secteur de l'électricité.

FDSE

- Crée par le Décret N° 2020/497 du 19 Août 2020, ce fonds a pour mission le financement au titre des politiques publiques et des stratégies en matière de développement du secteur de l'électricité, des activités relatives à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et stratégies dans le secteur de l'électricité, ainsi que des études relatives à la planification et au développement des activités du secteur de l'électricité

AER

- Assure la promotion et le développement l'électrification rurale sur l'ensemble du territoire national ; elle assiste techniquement et éventuellement financièrement les opérateurs de service d'énergie rurale (OSER)

FER

- Crée par le Décret N° 2009/409 DU 10 Décembre 2009, ce Fonds est chargé d'assurer de façon durable le financement des programmes et projets d'énergie rurale

INTRODUCTION

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ARSEL

LA PLACE DE L'ARSEL DANS LE SECTEUR DE
L'ÉLECTRICITÉ

PRINCIPAUX RÔLES

CPE

- Cellule de réflexion, d'appui et de supervision des stratégies de gestion des situations de crise énergétique et de finalisation du plan énergétique national

CNCME

- Prépare et assure la participation du Cameroun aux travaux du Conseil Mondial de l'Energie et suit l'application des recommandations dudit Conseil au Cameroun

FECOM

- Accompagne les Communes dans leur quête de développement et d'amélioration des conditions de vie des populations à travers des appuis technique et financier

EDC (Electricity Development Corporation)

- Assure la gestion, pour le compte de l'Etat, du patrimoine public dans le secteur de l'électricité ; EDC est chargée de l'exploitation du barrage hydroélectrique de MEMVEELE dont la puissance installée est de 211 MW ; et de tout autre ouvrage que pourrait lui confier l'Etat

SONATREL (Société Nationale de Transport de l'Électricité)

- Principal gestionnaire du réseau de transport de l'électricité

PRINCIPAUX RÔLES

ENEOS

- Opérateur historique du secteur de l'électricité qui exerce dans les segments de la production, de la distribution et de la commercialisation de l'énergie électrique, ce nom est en vigueur depuis 2014 suite au rachat des parts de AES CORPORATION par le groupe ACTIS

Producteurs Indépendants

- Nous pouvons citer :
 - **KPDC, DPDC** qui sont des filiales du groupe Actis détenus à 44% par l'Etat du Cameroun,
 - **HYDRO-MEKN** qui est l'opérateur en charge de la maitrise d'ouvrage et l'exploitation future du barrage hydroélectrique de MEKIN dont la puissance installée sera de 15MW
 - **EDC** avec le barrage hydroélectrique de MEMVE'ELE
 - **ENEO GENCO** qui est une future filiale de ENEO habilitée à gérer l'ensemble des actifs de la société dans le segment de la production

Auto Producteurs

- D'après la loi de 2011, il s'agit de toute personne produisant de l'électricité pour son usage exclusif et qui n'entreprend ni le transport, ni la distribution de celle-ci sur le territoire où elle est établie, sauf dans le cas où le transport est destiné à son usage propre. C'est potentiellement l'exemple de SOSUCAM, SODECOTON, SONARA et de SOCAPALM